Image not found or type unknown

Demande de remboursement de loyer

Par **mmich**, le **23/11/2010** à **22:13**

Bonjour,

Je loue depuis novembre 2004 un appartement à Toulouse, via une agence.

En février 2010, suite a un dégât des eaux, un plombier est intervenu chez moi pour faire quelques réparations. Après son intervention (pour faire court), je me suis retrouvé sans eau chaude au robinet de ma cuisine.

Malgré mes demandes répétées auprès de l'agence, 8 mois plus tard, la situation reste inchangée et je m'apprête à quitter cet appartement qui n'est plus vivable.

Puis-je demander à l'agence le remboursement de tout ou partie des loyers payés depuis février 2010 ? Le fait d'avoir de l'eau chaude dans la cuisine est-il un "droit" garanti par le contrat de location ?

Merci d'avance de vos réponses.

mmich

Par **Domil**, le **23/11/2010** à **22:19**

Il reste à voir si le bailleur est responsable de l'absence d'eau chaude. Pourquoi n'avez-vous plus d'eau chaude ?

Par **mmich**, le **23/11/2010** à **22:27**

J'avais voulu faire court, je développe donc ;-)

Dans cette affaire le fautif est le plombier. Il a remplacé un tuyau entre la chaudière et le robinet de la cuisine et, d'après son explication, lorsqu'il a finalisé sa soudure, ça a totalement obstrué la canalisation fraichement installée. A partir de ce moment, plus une goutte d'eau chaude n'a coulée de ce robinet.

Le plombier était mandaté par l'agence qui n'a jamais rien fait en 6 mois pour faire évoluer la

situation.

Par **Domil**, le **23/11/2010** à **23:02**

A quelle date avez-vous adressé une LRAR de mise en demeure au bailleur pour qu'il fasse la réparation ou une LRAR l'avertissant du problème ? (parce qu'il faut dater le moment où le bailleur a été avisé du problème)

Par **mmich**, le **24/11/2010** à **10:31**

Erreur de jeunesse : Je n'ai pas adressé de LRAR au bailleur...

A partir de là, j'imagine qu'il m'est donc impossible de prouver (dater) quoi que se soit. Il n'y a donc aucun recourt possible ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés